

CD ECROUVES

Le 15 novembre 2023,

Ce jour, mercredi 15 novembre 2023, le Centre de Détention d'Écrouves a été le théâtre de la violence d'un détenu qui, jusqu'alors, n'avait pas fait parler de lui pour des faits du genre...

Néanmoins, et pour d'autres problèmes de comportements, ce détenu devait regagner le quartier semi-ouvert sur décision du Chef de bâtiment... Refusant cette mesure, et malgré les explications et injonctions réitérées de l'officier du secteur, la décision fut prise de le placer au quartier fermé...

Le détenu s'est entêté à refuser de se soumettre à cette décision, pour finalement s'en prendre physiquement à l'officier : le ceinturant et tentant de le plaquer au mur !
L'adjoint de l'officier et l'officier OMAP, tout proches lors des faits, n'ont pas tardé à prêter assistance et mains fortes pour maîtriser l'agresseur et le conduire au Quartier Disciplinaire.

Lors de la maîtrise, le détenu était très clairement déterminé à en découdre, et a tenté de porter plusieurs coups de poings au Chef de bâtiment, et de pieds à l'officier OMAP !

Comme si les gestes ne suffisaient pas, durant son cheminement vers le Quartier Disciplinaire, le détenu a multiplié les injures, les menaces envers les agents en les nommant précisément « ***Tu vas crever sale fils de pute, espèce de salope, tu vas mourir, je vais te brûler, tu vas voir sale fils de pute, tes jours sont comptés, tu ne sais pas à qui tu as affaire...*** ». Et invitant aussi les détenus aux alentours à se soulever et à ***cramer la taule, de s'en prendre et brûler les véhicules des agents, de tout péter !!!***

Le détenu a finalement été affecté au Quartier Disciplinaire mais non sans mal !!!

L'**UFAP UNSa Justice** tient tout d'abord à saluer le sang froid qu'il aura fallu pour gérer cette situation d'hostilité extrême, et félicite les collègues pour ce professionnalisme !

L'**UFAP UNSa Justice** demande à la direction que les sanctions disciplinaires soient à la hauteur des faits commis, et n'a aucun doute quant à la fermeté des décisions qui seront prises en Commission De Discipline au regard de la situation de l'établissement (travaux) ...

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite que, dans ce contexte de recrudescence des violences contre les personnels, y compris à l'extérieur des établissements, les menaces faites et réitérées par cet énergumène soient prises très au sérieux et surtout fassent l'objet de poursuites sur le plan pénal !!!

***Il est inacceptable d'être menacé, injurié par qui que ce soit et ou que ce soit...,
qui plus est, lorsque l'on est dépositaire de l'autorité publique !!!***

***Les Personnels ont besoin de messages forts de soutien...,
et la population pénale doit savoir et comprendre qu'on ne touche pas aux agents !!!
La balle est dans le camp des autorités judiciaires !***

Le secrétaire local,
Jean-Claude Roussy